

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 23

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

396

EDUCATEUR

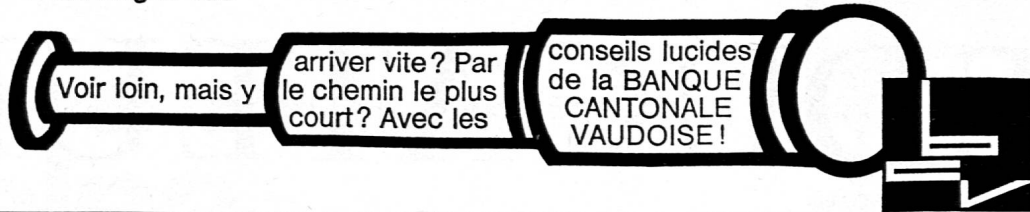
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



La longue-vue



**BANQUE B G
GENEVOISE C C
DE COMMERCE
ET DE CRÉDIT**

Genève rue Diday 2

Agences à Versoix
Vésenaz Case postale Stand 155
Petit-Lancy Téléphone 24 22 60
Grand-Lancy Adr. télégr. Bancocred
Vernier Tél. 22 320 et 22 951
Genève



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure:

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

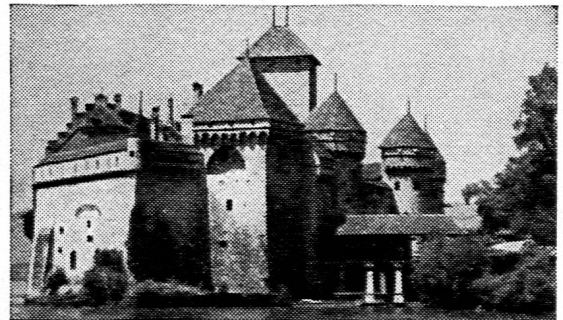
PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Kries

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 LAUSANNE Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

Ecole normale d'instituteurs du Jura - Porrentruy

Par suite de démissions honorables, l'enseignement des branches suivantes est à repourvoir:

Français (langue, méthodologie), littérature française, latin (éléments, env. 24 h.)

Géographie (8 h.) Histoire (6 à 7 h.)

La répartition des branches (poste complet, poste auxiliaire) demeure réservée.

Exigences: diplôme de maître de gymnase ou titre jugé équivalent.

Traitement: selon la loi et les dispositions réglementaires en vigueur (pour un poste complet, possibilité d'accéder à la 11e classe de traitement).

Entrée en fonctions: 1er octobre 1964. **Renseignements complémentaires:** Direction de l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy. Inscription jusqu'au 11 juillet 1964 à la Direction de l'instruction publique, Berne, place de la Cathédrale 3a.

Hôtel du Raisin

Maison fondée en 1888
A côté du débarcadère
Restauration soignée - Vins de premier choix
Spécialité: filets de perches
Grande terrasse et salle à manger au quai

Villeneuve

Famille Ch. Ammeter

UN SOUVENIR INOUBLIABLE

Offrez à vos élèves une sortie dans le pittoresque Loetschental (Valais), à **FAFLERALP (1800 m.)**

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle. Vous trouverez dans les **HOTELS FAFLERALP** bonne chère et bon gîte. **Prix spéciaux pour les écoles.** Car postal Gampel-Goppenstein-Blatten. Prospectus et renseignements par **H. Gürke**, dir. des Hôtels Fafleralp - Tél. (028) 7 51 51.

VAUD

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

AVANT LA VOTATION DES 27 ET 28 JUIN

Vous connaissez la position du C.C. concernant l'initiative du P.O.P. ; elle n'a pas changé. L'« Educateur » du 26 juin contiendra les conclusions de la Commission mixte S.V.M.S. et S.P.V., et une recommandation nette. En attendant, je crois intéressant de publier la « Lettre à la « Nouvelle Revue », découpée par Rob. Nicole dans ledit journal : elle est d'actualité, courageuse, et contient des arguments originaux.

P. B.

Les familles qui rapportent ?...

Lecteur abonné de la NRL, je lis assidûment ses colonnes. J'ai gardé sur le cœur depuis le 17 avril un passage d'un article de M. Michel Jaccard, intitulé : « Respect des principes ». Je ne puis laisser sans réponse, même tardive, des allégations fausses et malveillantes.

Je suis père de famille nombreuse et Français ; à ces deux titres, il m'appartient d'apporter la vérité et la justice sur ce sujet.

J'ignore les connaissances sociologiques de M. Jaccard et s'il a déjà entendu parler de ce que l'on appelle : niveau de vie. C'est une notion internationale qui correspond au rapport entre le total des sommes entrant dans la famille et le nombre de bouches à nourrir. Il a été admis qu'un célibataire compte pour 1, un couple pour 1,7 et chaque enfant 0,5. Ainsi, une famille de cinq enfants, la mienne, totalise 4,2 parts. Prenons le cas d'un salaire de 1000 francs par mois plus 500 francs d'allocations diverses, soit 1500 francs. En divisant 1500 francs par 4,2 on trouve 357 francs : c'est la part par personne pour vivre un mois. Cela démontre clairement que le célibataire, avec même 500 francs par mois, vit plus à l'aise, qu'il a un niveau de vie supérieur à celui d'un père de famille dans le portefeuille duquel entre pourtant trois fois plus.

Il ne faut jamais avoir réfléchi une minute pour déclarer qu'avoir des enfants « rapporte ».

Les enfants dont ont le courage de se charger certaines familles sont un bien inestimable pour une nation tout entière. Ces enfants-là conduiront les trains, construiront les maisons ou cuiront le pain de ceux qui aujourd'hui disent : « Qu'ils se débrouillent, on ne les a pas obligés ! »

C'est parce que l'enfant est un gage futur pour la nation que les allocations ont été introduites (d'abord par le privé, d'ailleurs) afin que les gens ayant des enfants ne soient pas pénalisés dans leur existence actuelle, alors que les fruits de leurs enfantements et de leurs efforts prolongés profiteront plus tard à tous.

C'est la nation tout entière qui les aide en attendant qu'ils procurent des aides à la nation.

Et si, sur des milliers, il y a quelques pères qui boivent avec l'argent des allocations, ce n'est pas cela qui donne raison à M. Michel Jaccard.

Veillez croire, Monsieur le Rédacteur en chef, etc.

R. A.

VII^e Congrès annuel de la Société pédagogique vaudoise

Lausanne, le 25 janvier 1964.
Cinéma Capitole.

III. Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise.

Elle débute à 11 heures.

L'ordre du jour est adopté.

1. Le procès-verbal (lecture non demandée) est adopté.
2. Le rapport des vérificateurs des comptes (boni 1723 fr.) ainsi que
3. Le budget et les cotisations (recettes 119 200 fr, dépenses 118 990 fr.) sont adoptés avec remerciements aux rapporteurs et au caissier.
4. Discussion du rapport d'activité du Comité central. Il a paru dans l'« Educateur » du 10.1.64. Concernant le paragraphe « Réforme de structure de l'Ecole vaudoise ».

J.P. Pochon désire l'approbation de l'assemblée à la résolution suivante :

« La S.P.V., réunie en assemblée générale le 25 janvier 1964, émet le vœu que le C.C. insiste, dans les travaux de réforme de structure de l'Ecole vaudoise, sur la création d'un cycle d'orientation généralisé unique et placé le plus tard possible. »

Pas de discussions à propos de cette résolution. Une quinzaine d'avis contraires lors du vote.

Concernant le paragraphe « Salaires », *H. Liard* pose deux questions ; la première au Comité central :

« Qu'en est-il des résultats de la motion votée à Renens, lors de l'assemblée de mai 1962, concernant l'étude de l'application d'un tarif différentiel lors d'une prochaine revalorisation ? »

la seconde au délégué SPV à la Commission paritaire :

« Un président SPV avait proposé, en son temps, un ordre d'urgence dans la question revalorisation, citant dans l'ordre : salaires de base, charges légales, salaires féminins. Pourquoi les travaux effectués jusqu'à ce jour l'ont-ils été dans l'ordre inverse. »

R. Pasche, délégué à la Commission paritaire, répond d'abord. La commission propose, et l'Etat choisit lui-même l'ordre d'urgence. Il (l'Etat) a chargé la commission, sur proposition de celle-ci, d'établir un système de points-étalonnage pour la classification des fonctions. Le délai pour la présentation du rapport est le 15 février 1964.

Une intervention de *F. Perreaud* souligne l'urgence de la solution du problème de la famille, « parente pauvre dans la politique sociale ».

R. Pasche estime qu'une discussion et une résolution de l'assemblée seraient utiles pour appuyer les efforts qu'il accomplit dans ce but.

G. Ehinger répond à Liard : Dans la quantité des requêtes présentées au Conseil d'Etat, celle nous concernant demandait : « A égalité de travail, de formation et de charges sociales, salaire égal ». Ces impératifs ont été suivis, et une Commission mixte SPV et SVMS a été chargée d'étudier à fond ces problèmes ; ses travaux sont terminés, et le rapport va parvenir.

H. Liard remercie le président et précise ainsi sa proposition : Une hausse de salaire devrait être, par exemple, de 6 % pour les instituteurs mariés, plus 1 % pour chaque enfant à charge, et de 5 % pour les autres membres du Corps enseignant.

F. Petit donne son approbation à la priorité accordée à la revalorisation du salaire féminin, et se félicite de l'aide du C.C. pour l'obtention du salaire égal à travail égal.

Il déclare ensuite combien il apprécie la droiture, l'activité et l'initiative du secrétaire central A. Rochat. (Vifs applaudissements).

G. Ehinger approuve de tout cœur l'éloge fait de notre secrétaire, et répond à F. Petit que le libellé de la revendication concernant une revalorisation « Salaire égal à travail égal, formation égale, charges sociales égales » convient mieux à l'esprit dans lequel travaille le C.C.

Ch. Cornuz demande au Comité central d'intervenir auprès des autorités pour obtenir l'octroi d'une allocation pour enfants dans les plus brefs délais, une première étape immédiate étant l'adaptation de celle-ci au coût de la vie.

Cette proposition est votée et admise à l'unanimité.

R. Pasche demande au C.C. d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour que le problème des salaires des maîtres primaires soit traité parallèlement à celui des maîtres secondaires, dans le sens d'un établissement plus favorable des classes de salaires. (Actuellement, les maîtres secondaires sont en classes 9-3, et les maîtres primaires en classes 15-16 !).

Pas de discussion concernant les autres paragraphes du rapport d'activité du C.C., qui est adopté à l'unanimité.

M. le Conseiller d'Etat Oguey prend la parole entre les points 4 et 5 de l'ordre du jour. Le texte de son discours a été publié dans l'« Educateur » du 11 février 1964.

5. *Modifications des statuts.* — Proposées à l'assemblée des délégués, elles ont été publiées dans l'« Educateur » du 17.1.64.

Elles sont acceptées sans discussion.

6. Information sur les décisions prises par l'Assemblée des délégués. — Cette information a pu paraître dans l'« Educateur » du 17.1.64.

7. Remise des diplômes aux membres honoraires.

M. Schertenleib remercie en termes excellents nos collègues, et leur présente nos vœux unanimes.

8. Message du comité SPR.

M. Veillon se félicite de l'intérêt que nous portons aux nombreux problèmes à résoudre, nous exhorte à garder la foi, et à poursuivre nos efforts pour atteindre les buts proposés.

9. Propositions des sections et propositions individuelles.

J.P. Pochon, au nom de la section de Lausanne, propose que la durée du mandat au C.C. soit de 4 ans au lieu de 5.

Cette proposition est remise au C.C. pour étude.

I. Lador propose que tout fonctionnaire, ayant acquis les droits à la retraite, ou étant mis au bénéfice d'une rente d'invalidité, reçoive une gratification de fin de carrière de 1000 francs, quelle que soit la fonction du bénéficiaire.

Cette proposition deviendrait l'alinéa 2 de l'art. 69 du Statut des fonctions publiques.

G. Ehinger informe l'assemblée que la Fédération a présenté une demande pour que la gratification de 500 fr. remise après 25 ans de service soit portée à 1000 ou 1500 francs. Il ne faudrait pas que la proposition du collègue Lador porte préjudice à la demande de la Fédération.

Peu de membres s'expriment, et la proposition Lador est acceptée à une majorité précaire.

10. Election statutaire du bureau de l'assemblée. Seul proposé, Jean-Claude Corthésy, d'Orbe, est déclaré élu.

11. Election d'un membre du C.C. Emile Buxcel, Lausanne, seul proposé, est déclaré élu.

Le président de l'assemblée adresse ses remerciements et ses vœux à Georges Ehinger, président sortant du C.C., et lui remet le cadeau traditionnel.

Il donne rendez-vous à chacun au Collège de Béthusy, à 15 h. ; il y sera présenté « Le Soldat fanfaron », de J.S. Curtet, d'après Plaute, par la Dramatique de Yvon.

Il clôt l'assemblée à 12 h. 30.

Le président :	La secrétaire :
A. Schertenleib.	J. Bérard.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, jusqu'au 27 juin 1964.

Belmont s/Yverdon. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 h.).

Lutry. — Maîtresse de coupe et confection pour les classes ménagère et supérieure et maîtresse de travaux à l'aiguille pour Savuit, Corsy et Escherin.

Montreux. — Maîtresse enfantine à Chailly.

Maîtresse enfantine à Chernex.

Maître de classe d'orientation professionnelle.

Les candidats et candidates sont priés d'adresser un bref curriculum vitae à la direction des écoles primaires de Montreux.

Moudon. — Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Prilly. — Maître de classe de développement. Entrée en fonctions : 1er septembre 1964.

Les candidats sont priés d'informer sans retard le directeur des écoles de leur postulation.

Villars-le-Terroir. — Institutrice primaire.

Yverdon. — Institutrice primaire. Domicile imposé : Yverdon. Entrée en fonctions : 31 août 1964.

Les candidates sont priées de s'annoncer dès que possible à la direction des écoles primaires et de s'abstenir de toute autre démarche.

Section de Nyon

Le dernier mercredi de mai, le comité de notre section, en collaboration avec le CIPR de Genève, avait organisé une visite des moulins H. Séquin et Fils, à Coppet.

Une trentaine de collègues ont parcouru avec un vif plaisir et un intérêt soutenu les différents secteurs de cette entreprise ultra-moderne.

Les directeurs nous ont ensuite offert une généreuse collation et ont participé à une intéressante discussion sur le thème « Qu'attend de l'école un patron d'entreprise ? ». Les maîtres primaires présents ont entendu avec plaisir que MM. Séquin appréciaient encore ce que peut donner l'école primaire, à savoir des qualités d'ordre, de conscience, d'honnêteté et d'initiative.

Cette visite peut être profitable pour nos grands élèves ; un coup de téléphone à Coppet suffit.

A. Bouquet
Le Vaud

Section de Nyon

Pour suivre les recommandations du C.C. !

Après la visite de Coppet, nous vous offrons encore deux occasions de vous rencontrer, de vous mieux connaître, et donc de resserrer nos liens d'amitié.

1. Technique du Néocolor.

Film, puis travail pratique des participants :

Mercredi 17 juin, 14 heures, Collège de Marens, salle 2.

2. Chefs-d'œuvre des collections suisses.

Visite commentée par un spécialiste de l'exposition du Palais de Beaulieu, en septembre.

A Coppet, le nombre des présents était « encourageant » ; nous comptons que, pour Nyon et Lausanne, il sera « réjouissant » !

Le comité.

Relief de la Suisse en matière plastique

Baisse 20 % et 20 francs de subside

Rappelons que notre Suisse en relief est à l'échelle 1 : 400 000 (format 94 cm × 60 cm). Un nouveau procédé de fabrication et un nouveau matériau nous permettent de diminuer de 20 % notre ancien prix (90 fr.). Nouveau prix : 72 fr., qu'il faut diminuer de 20 fr., subside cantonal que le **Département vaudois de l'instruction publique** a l'amabilité d'offrir pour encourager l'achat de ce matériel d'enseignement.

Il ne vous reste donc que 52 francs à verser pour avoir à votre disposition celle que nous appelions, il y a deux ans, « la plus petite Suisse du monde » et qui l'est restée.

Le nouveau matériau choisi permet d'écrire (et d'effacer) au crayon noir et au crayon de couleur avec la même facilité que sur du papier. On peut également peindre à la gouache ou au Vacolux.

Envoi à l'examen. Rendez-vous possible avec les soussignés : Gaston Falconnier et Pierre Delacrétaz, instituteurs à Lausanne.

Correspondance à G. Falconnier, Montchoisi 1, Lausanne.

(Merci à ces collègues qui, « mettant la main à la pâte », nous apportent un nouvel instrument de travail. — Réd.).

GENÈVE

COIN DU CENTRE

Quelques renseignements de dernière heure.

Le travail sur **LES ARBRES** est épuisé et ne sera pas réédité.

Nos planches sur le 1er juin ont été vendues à raison de 22 000 exemplaires. C'est dire qu'elles répondaient à un réel besoin à l'occasion du 150e anniversaire que Genève a su fêter dans la joie.

NEUCHÂTEL

Recrue

Nous saluons très cordialement l'entrée dans la SPN-VPOD de M. Jean-Claude Leuba, instituteur à Môtiers.

W. G.

Les moyens audio-visuels

Le 6 juin, le Corps enseignant était convié à la présentation d'un film et à la visite d'une exposition des moyens audio-visuels utilisables dans l'enseignement. Ces manifestations étaient prévues dans le cadre du Congrès de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel qui tenait ses assises à Neuchâtel à l'École des arts et métiers.

M. Godet reçut fort aimablement les collègues trop peu nombreux qui s'étaient rendus au chef-lieu pour répondre à l'invitation.

Depuis longtemps, les Etats-Unis et l'Angleterre, pour ne citer que ces deux pays, emploient les moyens audio-visuels avec un succès indiscutable. En ce domaine la Suisse est devancée de beaucoup. Tous les appareils qui nous ont été présentés sont parfaitement au point pour assurer un enseignement concret et attrayant, procurer un gain de temps appréciable et contribuer efficacement à une bonne discipline.

Tout ce que nous avons vu est mis essentiellement au service de l'enseignement professionnel. On conçoit bien que l'école primaire sera la dernière à pouvoir recourir à ces moyens. On sait qu'au début de la sco-

larité la part de la perception tactile est primordiale et que l'usage de l'écran ne peut être envisagé que plus tard.

L'appareil qui nous a le plus frappés et nous a paru pratiquement du plus grand profit pédagogique est celui qui reproduit simultanément sur l'écran ce que le maître écrit, dessine et démontre à son pupitre. Le tableau noir n'est plus nécessaire. Le maître conserve le contact direct et continu avec ses auditeurs.

Ailleurs, c'est l'emploi du magnétophone pour l'acquisition des langues, des écoutes permettant la conversation de chaque élève avec le maître, la possibilité pour celui-ci d'entendre les élèves à leur insu, de corriger fautes de syntaxe et de diction. Remarquables instruments aux multiples emplois.

Puis c'est la programmation avec ses questionnaires judicieux. Rouleaux de questions et réponses dont la manipulation rend impossible toute tricherie grâce à un mécanisme spécial d'enregistrement. Corrections faisables. Le tout soumis au contrôle du maître disposant seul du moyen d'ouvrir l'appareil. Car le rôle du maître n'est pas annulé ni même minimisé. Le sera-t-il jamais ? Nous ne le pensons pas.

Il n'empêche que tout ce qui était exposé était digne du plus grand intérêt, celui des pédagogues au premier chef. Nous nous inclinons avec admiration devant les progrès de la technique moderne qui nous réserve sûrement encore de surprenantes révélations.

Un grand merci aux organisateurs du Congrès de nous avoir offert cette soirée instructive.

W. G.

JURA BERNOIS

Changement d'adresse

Notre collègue H. Bevain, correspondant de la SPJ à l'« Educateur » a quitté La Ferrière. Son adresse actuelle est : **Reconvilier**.

Les Reussilles 40 ans d'enseignement

C'était fête, mercredi 3 juin, au collège des Reussilles. On y célébrait, un peu tardivement il est vrai, puisque c'est le 7 avril qu'aurait dû se dérouler cette cérémonie, le quarantième anniversaire de la carrière pédagogique de M. Marc Haegeli. Autorités ecclésiastiques, scolaires, municipales et de district s'étaient jointes aux collègues des Reussilles et de Tramelan pour ce jubilé.

C'est en avril 1924, période de trouble et d'instabilité que, jeune diplômé de l'Ecole normale de Porrentruy, M. Haegeli était appelé aux Gérinnes pour y tenir l'école du lieu. La première impression du collège lui fit promettre qu'« il n'y ferait pas de vieux os », mais le destin en a voulu autrement puisque voilà 40 ans que M. Haegeli enseigne dans le même collège.

Là, dans une atmosphère qui lui est plus que propice, M. Haegeli donnera toute la mesure de son talent et la plénitude de son enseignement. Excellent instituteur, discipliné en lui-même, travailleur acharné, il peut exiger ces qualités des élèves qui lui sont confiés, en leur donnant un enseignement aussi vaste qu'approfondi.

Il œuvre avec efficacité et avec tact, si bien qu'il s'attire de nombreuses sympathies et que son estime s'étend au-delà de l'école.

Il est conseiller général et tient avec pleine satisfaction son rôle de secrétaire.

En 1960, il est nommé président de la SPJ et il termine ses fonctions par l'organisation du Congrès pédagogique jurassien qui se tiendra à Tramelan le 27 juin prochain.

Il fait profiter la paroisse de ses talents, car il dirige le Chœur mixte depuis de nombreuses années.

Enfin, la population du district lui montre sa confiance et son estime en le nommant député au Grand Conseil.

Toutes ces qualités, dont deux générations ont bénéficié, méritaient bien une fête et les autorités des Reussilles n'y ont pas failli.

Dans une classe joliment décorée et fleurie, M. Affenranger, président de la commission d'école créa tout de suite le climat propice à cette célébration.

Prirent tour à tour la parole : M. Berberat, inspecteur, qui remit, de la part de l'Instruction publique, un magnifique diplôme au jubilaire, M. Sunier, préfet et ancien camarade de classe de M. Haegeli, M. Paul Froidevaux, chef du dicastère des écoles et qui apporta les vœux du Conseil communal, M. Roland Stähli, représentant de la SIB, M. J.-P. Finazzi, au nom des collègues des Reussilles, M. Jean Guye, pasteur, M. François Fleury, curé, M. Roland Choffat, président de la Commission de l'école secondaire, M. Francis Monbaron, président de la Commission de l'école primaire de Tramelan et M. René Mathez, ancien président de la Commission d'école des Reussilles. Pour terminer, une élève de 9e année, récita un joli compliment à son cher et dévoué maître. Le tout fut accompagné de trois magnifiques chants interprétés magistralement par les élèves de M. Haegeli.

Tous les orateurs relevèrent les mérites exceptionnels de M. Haegeli, sans oublier d'y associer sa chère maman et Madame, fidèle collaboratrice de son mari au service de l'école, tandis que de nombreux cadeaux témoignaient de façon tangible la gratitude de tous.

Le jubilaire, fort ému, sut trouver en son bon cœur, les paroles de la reconnaissance pour tous les témoignages reçus. Il distribua une plaque de chocolat à chaque élève et tous les invités furent conviés par M. Haegeli, à prendre l'apéritif à l'hôtel de la Clef.

Belle et réconfortante journée, digne de celui qui en fut l'objet comme de ceux qui l'ont voulue.

A. M. Haegeli, nous réitérons nos félicitations pour son jubilé et nos vœux les meilleurs.

Jean-Pierre Finazzi.

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

DIVERS

DIVERS

Bibliographie

LA SUISSE par **Thomas Estener**. Collection Pays et Cités d'art. Fernand Nathan, éditeur, Paris 1963. 160 pages. Prix : 14.90 NF.

A l'approche des vacances, cet ouvrage ne manquera pas d'intéresser un grand nombre de nos lecteurs. Comme tous les titres de cette collection, ce volume présente le pays à la fois sur le plan géographique, historique et artistique. Ce qui en fait la valeur, c'est

surtout la richesse des illustrations admirablement choisies et remarquablement mises en page ; elles font de ce volume une véritable œuvre d'art.

Le texte est agréable, il donne surtout des notations d'histoire présentées de façon très vivante. Sans doute, y a-t-il, ici ou là, un mot qui mériterait d'être changé, mais ce sont des réserves insignifiantes pour des détails infimes et, tel qu'il est, ce livre fera aimer la Suisse et surtout le fera mieux comprendre et mieux connaître.

Administration cantonale vaudoise

Deux postes d'

éducateurs

aux Etablissements de la plaine de l'Orbe, sont actuellement vacants.

Conditions spéciales: Brevet d'instituteur primaire, diplôme d'assistant social ou formation jugée équivalente.

Les obligations de la fonction sont fixées au chapitre VI du règlement des Etablissements de la plaine de l'Orbe.

Entrée en fonctions: à convenir.

Délai d'inscription: 30 juin 1964.

Offres de services: Direction des Etablissements de la plaine de l'Orbe, où tous renseignements complémentaires peuvent être demandés.

Office du personnel.

Chemin de fer

Lausanne - Echallens - Bercher

De nombreuses promenades dans la belle campagne vaudoise.

Bercher et le vallon pittoresque de la Menthue.

Billets du dimanche toute l'année !

Cars modernes à disposition pour excursions en tous genres et courses gastronomiques.

Pour vos courses d'école, voyages d'études, camps d'été et d'hiver

130 auberges de la jeunesse

de Genève à Romanshorn,
dans toute la Suisse.

Renseignements auprès des secrétariats de sections suivants :

Vaud: A. J. Montreux-Territet ;

Genève: Taconnerie 10 ;

Neuchâtel: av. Léopold-Robert 138, La Chaux-de-Fonds ;

Berne, Valais, Fribourg: Schäflistr. 6, à Berne ;

Jura bernois: Weiherweg 48, à Bâle.

Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléphérique vous amène en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix sur demande.

Téléphone : (027) 5 42 01

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01. Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin. L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Installations sanitaires nouvelles. Prospectus et tarifs sur demande. Famille Léon de Villa, propriétaire.

GRANDSON

Hôtel du Lac vous offre sa terrasse au bord de l'eau

Tranquillité des parents — Sécurité des enfants

H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

CHAUMONT

Hôtel Chaumont et Golf

à 30 min. de Neuchâtel par funiculaire
à 15 min. en auto

Menus soignés - Service à la carte
70 lits - Tél. (038) 7 59 71/72

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

N'OUBLIONS PAS

que parmi les quelque 20 000 réfugiés accueillis dans notre pays, il se trouve beaucoup de vieillards isolés et des malades qui attendent notre appui. Les enfants souffrant et les jeunes gens sans foyer, sans patrie, ont besoin de nos soins et de notre assistance. Des familles ayant un des leurs handicapé cherchent avec notre intervention de se refaire une nouvelle existence. Dans divers pays d'autres réfugiés isolés et abandonnés espèrent que, eux aussi, trouveront un jour en Suisse un modeste foyer.

Que le peuple suisse qui montre tant de compréhension lorsqu'il s'agit d'intervenir lors de catastrophes dans d'autres pays et d'autres continents n'oublie pas cette année les sans-patrie vivant dans son pays. La collecte nationale en faveur des réfugiés aura lieu du 15 juin au 15 juillet.

(Compte de chèques postaux No VIII 33 000).

L'HISTOIRE DE L'ART A LA RADIO : UNE NOUVELLE FORMULE

Une série de programmes, que la radiodiffusion bavaroise consacre aux chefs-d'œuvre de l'art mondial, remporte actuellement un grand succès auprès du public allemand. Cette initiative s'inspire de programmes analogues diffusés il y a quelques années aux Pays-Bas.

Les auditeurs désirant suivre la série de 40 émissions souscrivent un abonnement de DM 18,50 (environ 23 fr.), moyennant quoi ils reçoivent une collection de reproductions en couleurs de peintures, de sculptures, etc. exposées dans les musées de la République fédérale. Une émission est consacrée à chaque œuvre de cette collection, et les textes des causeries, faites devant les micros de la radio bavaroise par des historiens de l'art, sont adressés par la suite aux « abonnés » qui se constituent

LETTRE DU MAITRE AU PAPA DE ROGER

Monsieur,

J'ai terminé de récolter ce matin, à la suite d'un dernier rappel, l'argent des courses scolaires. La somme réclamée aux parents ne couvre pas toutes les dépenses de cette belle journée, attendue avec impatience par les enfants : la Commission scolaire participe aussi.

A l'issue de la classe, votre fils m'a déclaré (alors que ces derniers jours il disait simplement avoir oublié son argent), que vous lui avez défendu de participer à la course.

Je tiens, Monsieur, à vous rencontrer pour vous convaincre que Roger « doit venir ». Aussi, après vous avoir laissé réfléchir au contenu de la présente lettre, je me permettrai de passer à votre domicile, vendredi prochain, à 19 heures.

Pour plusieurs raisons, votre décision, pas définitive j'espère, ... me paraît regrettable :

N'oubliez pas, tout d'abord, que la course scolaire permet au maître qui a reçu, il y a quelques semaines, de nouveaux élèves, de les observer, de découvrir en eux des ressources ou des qualités que la vie de classe ne révèle pas. Elle offre aussi aux enfants l'occasion de se mieux connaître entre eux.

Considérez ensuite que l'enfant qui n'a pas participé à cette sortie reste, par là-même, un peu en dehors de la communauté de classe, cimentée, comme n'importe quel groupement, par les expériences et les souvenirs communs. Pour l'enfant, la course scolaire constitue un grand événement ; c'est prendre une grave décision que de l'en frustrer.

J'irai plus loin : je ne me mêle pas de la vie familiale de mes élèves les jours où ils n'ont pas la classe ; en revanche, je demande aux parents de ne pas intervenir dans leur vie scolaire. Or, la course fait partie de cette vie scolaire. Peut-être avez-vous agi dans le dessein de punir Roger ? Que Roger soit corrigé par ses parents, sans préjudice de son activité d'écolier, quand il a mal agi à la maison ; je me charge, de mon côté, de lui infliger une punition s'il se conduit mal en classe.

Un dernier argument : que nous allions à la montagne ou, comme cette année, à l'Expo, je prépare soigneusement, en classe, notre sortie annuelle ; au retour, je tire un grand parti, en français, en arithmétique, en géographie, en histoire, de ce que nous avons vu : la course d'école motive et enrichit mon enseignement pendant plus d'une semaine. Donc, même au point de vue strictement pédagogique, votre attitude me paraît contestable.

J'espère qu'il vous sera possible de revenir sur votre décision et, en attendant de vous voir, je vous présente, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maître.
p.c.c. A. Ischer.

ainsi une sorte de bibliothèque des chefs-d'œuvre.

Le public allemand manifeste un grand intérêt pour cette nouvelle formule d'éducation artistique. On en jugera par ces quelques chiffres : 35 000 collections de reproductions

vendues après la première série d'émissions, 20 000 à 30 000 après les deuxième et troisième séries. D'autre part, les services de l'enseignement envisagent d'utiliser ces documents dans les écoles.

(Informations Unesco.)

Le petit mouton jaune

Une règle, la même pour tous : une seule façon de dire bonjour, une seule façon de marcher, d'écrire la date, de réciter son poème. Cette méthode simplifie : ce qui est conforme à la règle commune est juste, ce qui la transgresse est faux. La pédagogie est un art bien avant d'être une science ; le maître doit faire route et éviter cent périls : sentier scabreux où à la fois il précède et accompagne ses élèves. Il n'y a ainsi pas un seul enseignant qui ne soit tenté, et souvent — par l'uniforme.

Mais le danger, à l'opposé, est l'utopie : prétendre faire la classe selon trente méthodes, une par tête. Cela serait-il possible, on ne peut pas le souhaiter. Nous voici avertis.

L'école secondaire à papa semble avoir vécu. Les privilèges n'étaient pas tous de richesse et de tradition. Elle avait celui du petit nombre... Dans les petits nombres, les problèmes sont simples, surtout quand les intelligences sont multiples. Il faut opérer aujourd'hui dans les grands nombres avec des cerveaux moins subtils. Des problèmes se posent qu'on pouvait prévoir, qui n'ont pas été prévus souvent. Car ce qui compte à cette heure, c'est de proclamer des principes, chose facile et qui attrape beaucoup de nigauds. La réalité ? Peuh !

Catherine, qui a douze ans, a commencé « son » colège. C'est une bambine qui « suit », juste comme il faut, sans trop de points d'avance. Elle aime la musique, on lui fait donner des leçons de piano. Au départ les opinions de la maîtresse de classe et du professeur de piano convergent : Catherine est un enfant un peu « en marge » qui a sa personnalité. Je connais Catherine, je confirme ces jugements. Catherine est une petite bonne femme bien originale.

L'accord des maîtres ne va pas plus loin. Le maître de musique s'enchantait de cette élève qui a sa tête bien à soi, des idées neuves sur le monde. La maîtresse de classe, elle, s'en afflige :

— Qu'est-ce que ce numéro-là ? Elle est trop particulière, Madame... Il faudrait la faire « psychanalyser ». Oh ! qu'en termes de choix...

On dira, bien sûr, que le maître de musique n'a qu'un élève à la fois et qu'il peut s'extasier, lui, sur l'originalité. Il faut alors aller jusqu'au bout du raisonnement. L'école n'a que faire des originaux : ils nous embêtent. Zazie dirait la chose plus vertement.

Voilà ce qu'on pouvait prévoir et l'on n'a pas encore tout vu. Le Directeur dira à la maman : — Madame, nous sériions les intelligences, nous les cataloguons. Il nous faut deux ans pour cela. Qu'au tronc commun, votre fille soit déjà « à part », cela va contre nos principes. Cela n'est point normal, donc votre fille est malade. A l'office médico-pédagogique, Madame !

Il y avait naguère des instituteurs qui différenciaient leur enseignement, adaptant leurs méthodes aux natures, aux caractères, voire à l'humeur. Cela s'appelait l'art d'enseigner. Nous avons changé tout cela. Nous savons déjà qu'il n'existe plus d'enfants bêtes, pas plus que de paresseux. Les tests psychologiques et bientôt les sélecteurs électroniques vont diviser la masse du troupeau en bergerie. Nous aurons cinq ou six types de moutons bien définis : moutons noirs, moutons blancs, moutons bruns...

— Qu'est-ce que ce mouton jaune ? dit l'Académie des bergers. A l'abattoir, le mouton jaune...

Georges Annen.

De l'école au travail - d'une routine à l'autre

En juin 1963, l'Institut de l'Unesco pour la jeunesse de Gauting, près de Munich, a organisé une réunion consacrée aux effets sociologiques du travail sur les jeunes. Les participants, venus de sept pays¹, apportaient leur expérience dans différents domaines : sciences sociales, orientation professionnelle, syndicalisme, industrie, organisations de jeunesse, Bureau international du travail.

L'article ci-dessous est basé sur les rapports et les conclusions de la réunion de Gauting et, plus particulièrement, sur une enquête réalisée dans la ville industrielle de Sheffield, dans le nord de l'Angleterre. Cette étude, qui porte sur cent garçons et cent filles ayant quitté l'école en 1959, a été menée par M. Michael P. Carter, du Département d'anthropologie sociale de l'Université d'Edimbourg.

Chaque année, en Europe occidentale, des millions d'adolescents quittent l'école pour devenir des travailleurs dans l'industrie. A quels problèmes ces jeunes doivent-ils faire face ? Dans quelle mesure l'école les a-t-elle préparés à cette transition ?

Environ un tiers des jeunes gens, en Angleterre tout au moins, entrent en apprentissage et deviennent par la suite des ouvriers qualifiés. D'autres acceptent des emplois peu intéressants et sans avenir. L'éventail des métiers est varié, allant du mécanicien, du chauffeur de camion et du garçon de bureau au mineur de fond et à l'ouvrier du textile ou du bâtiment. Les jeunes filles, qui, à l'heure actuelle, représentent à peu près le tiers de la main-d'œuvre, s'orientent vers des emplois tels que le secrétariat ou la coiffure, mais la

plupart deviennent dactylos, vendeuses ou ouvrières d'usine.

Le premier emploi est d'une extrême importance — aussi important que la première expérience sentimentale — car il conditionne tout l'avenir du garçon et celui de la jeune fille, au moins jusqu'au mariage.

Les premiers jours

La plupart des jeunes qui ont fait l'objet de l'étude de Sheffield, n'ont mis que quelques jours pour s'habituer au travail, mais non sans difficultés. Ils étaient nerveux, tendus, timides ; ils s'inquiétaient de petits détails, et beaucoup se demandaient s'ils seraient capables de faire leur travail convenablement. Et surtout, ils appréhendaient les contacts avec les étrangers, en

particulier avec des personnes plus âgées ou de l'autre sexe. Dans bien des cas, cependant, cette nervosité masquait une réelle confiance en soi. Les jeunes abordaient la situation avec assurance et avec l'intention de surmonter les obstacles.

Bon nombre d'adolescents n'ont qu'une idée très vague de ce qui les attend à l'usine. Un des aspects du travail qui les impressionne le plus est l'atmosphère de liberté qui y règne : on peut fumer et bavarder, pourvu que le travail soit fait en temps voulu. Les petits passe-droits, les tolérances en ce qui concerne les heures d'arrivée et la longueur des pauses sont une surprise pour les jeunes qui s'imaginent que le monde du travail est celui de la rigueur incorruptible. Pour beaucoup, cependant, les premiers jours sont décevants : des garçons qui s'attendent à faire un travail responsable sont chargés de faire des courses ou de balayer la cour ; des jeunes filles qui rêvent de briller sont bien vite remises à leur place.

Attitudes à l'égard du travail...

Si un tiers, environ, des jeunes de Sheffield est intéressé par le métier et sincèrement animé du désir de bien faire, pour les autres, le travail n'est pas une fin en soi. Ce qui compte, c'est de ne plus être considérés comme des enfants, de bénéficier enfin du prestige que confère la qualité de travailleur. L'idée que le travail peut être une source de satisfaction ne leur est jamais venue à l'esprit. Les journaux, la TV, les parents, les voisins ne parlent jamais du travail comme d'une chose intéressante. Au contraire, lorsqu'on évoque l'usine, c'est, en général, à propos d'un conflit entre direction et ouvriers. Que sont les revendications syndicales ? A-t-on jamais entendu un dirigeant syndicaliste vanter les mérites du travail ? Le travail, on s'y résigne, c'est tout.

Le comportement des autres employés et de la direction tend à renforcer cette attitude. Les jeunes se rendent vite compte que le travail n'est pas un sujet de fierté, et que la direction ne demande pas la perfection mais seulement un niveau passable, qu'elle souhaite l'obéissance, non l'initiative. Il convient, cependant, de faire une distinction très nette entre l'ouvrier qualifié, le non-spécialisé et le semi-spécialisé. Des enquêtes faites en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, montrent que la plupart du temps, le travailleur qualifié s'intéresse réellement à son travail. Il a un métier qu'il pratique, quelle que soit l'entreprise qui l'emploie. Et ceci lui donne un sentiment de satisfaction et de sécurité. « Personne ne peut m'enlever ce que j'ai appris », comme on dit souvent.

Le jeune ouvrier non spécialisé ou semi-spécialisé, par contre, ne se réalise pas pleinement dans le travail. Il éprouve souvent un sentiment d'échec sur le plan professionnel, comme sur le plan social. Le manœuvre, une fois engagé dans sa carrière, cherche rarement à perfectionner ses connaissances professionnelles et à parfaire son éducation.

... et des autres employés

Mais que les jeunes soient spécialisés ou non, la nature de leurs relations avec leurs camarades de travail revêt une grande importance. Avoir affaire à des gens de milieux, de formation, d'âges différents, parfois de l'autre sexe, dans un contexte où il faut trouver un *modus vivendi*, c'est pour beaucoup de jeunes, frais émoulus de l'école, une situation nouvelle à laquelle, précisément, l'école ne les a pas préparés.

Nombreux sont les adolescents qui préfèrent travailler avec des gens de leur âge, mais, souvent, cela se révèle impossible. Une différence de quelques années

seulement constitue, à cet égard, un écart énorme. Les frictions avec des collègues plus âgés sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. Entre la jeune fille et la femme d'âge moyen, les sujets de jalousie et de discorde ne manquent pas, par exemple quand il s'agit de la toilette, dont l'importance pour la jeune fille qui commence à travailler est considérable.

La transition de l'école à l'usine

Si tout n'est pas facile dans le monde du travail, la plupart des enquêtes ont montré que les jeunes supportent aisément la transition de l'école à l'usine et s'adaptent relativement vite à l'univers industriel. Certains prétendent que l'école est adaptée à l'enfant, alors que le travail est adapté à l'adulte. Mais des commentaires de nombreux jeunes de Sheffield, il ressort que, dans la pratique, l'école tend à entretenir chez l'adolescent un sentiment d'infériorité. « Les instituteurs nous mènent à la baguette ; on nous traite comme des mômes ». Aussi, loin d'être mal à l'aise lorsqu'ils commencent à travailler, sont-ils soulagés d'être considérés comme les adultes qu'ils avaient conscience d'être depuis longtemps.

De plus, dans bien des familles, on s'attend que les enfants se débrouillent tout seuls dès leur jeune âge. La tendance qu'ont certains maîtres à les traiter comme des enfants n'en est que plus désagréable et le changement lorsqu'ils commencent à travailler encore plus apprécié.

Pour beaucoup de jeunes, les valeurs morales enseignées à l'école ne semblent pas correspondre à la réalité, alors que les valeurs prisées à l'atelier s'accordent mieux avec celles de l'entourage. A l'école, on prône l'effort, l'enthousiasme, la loyauté ; au travail, domine un matérialisme sans illusions. A l'école, on parle beaucoup du but de la vie à des jeunes qui s'y ennuiement ; le travail n'a peut-être pas beaucoup plus d'attrait, mais au moins, il est payé.

L'école répond-elle aux besoins de l'industrie ?

La plupart des enquêtes soulignent que l'école, à l'heure actuelle, ne répond pas réellement aux besoins de l'économie. Le choix d'une profession a souvent peu de rapports avec la véritable situation de l'industrie. Des études récentes en Allemagne fédérale révèlent que 18 % des jeunes sont influencés dans le choix de leur métier par les services de l'orientation professionnelle et 5 à 6 % seulement par l'école. La plupart n'ont aucune idée précise des débouchés qui leur sont ouverts.

De l'avis général, si l'école doit véritablement remplir son rôle dans ce domaine, la nature même de l'enseignement doit être modifiée et les adolescents doivent recevoir une formation professionnelle au niveau scolaire.

Dans l'ensemble, l'enquête anglaise a montré que ni l'école ni le travail ne tiennent une grande place dans la vie personnelle de nombreux jeunes, et que leur nouveau métier, pas plus que leurs études, ne constitue un « objectif ». La transition n'apporte que des changements mineurs dans la routine quotidienne, et la plupart de ces changements sont accueillis avec faveur : situation meilleure, plus d'indépendance, plus de considération à la maison, de l'argent à dépenser... En regard, les problèmes passagers de la timidité et de la nervosité rencontrés en début de carrière comptent pour peu de chose. (Informations Unesco.)

¹ Australie, Autriche, France, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie.

Les études faites sur la carie dentaire dans la vallée de Conches

Le XXe siècle compte 97 à 100 % de dents cariées. Notre peuple est malheureusement presque en tête en ce qui concerne la carie. Pourtant il y avait encore en Suisse, en un temps relativement récent, des régions où les dents étaient en excellent état, ce que nous montrent les recherches de A. Roos dans le district de Conches, dans le Haut-Valais. Longue vallée abritant une population d'environ 4000 âmes et s'étendant de Brigue à la Furka, le val de Conches était autrefois très refermé sur lui-même et vivait entièrement de sa propre production, jusqu'à l'ouverture de la route de la Furka en 1864 et à la construction du chemin de fer de la Furka en 1915. Les relations avec le monde extérieur consistaient en communications avec la vallée du Hasli par le passage du Grimsel, avec Andermatt par la Furka, avec le Tessin par le col de Nufenen, haut de 2441 mètres, et avec l'Italie par le col de Griess, haut de 2460 mètres et recouvert par le glacier. Les marchandises importées devaient être transportées à dos d'homme; on se servait rarement de bêtes de somme.

A. Roos (1937) a étudié pendant des années l'état des dents chez les enfants du val de Conches et s'est informé très en détail des régimes alimentaires ancien et actuel dans cette haute vallée, cependant que son collaborateur I. Seiler (1931) a étudié les dents des adultes.

Roos a trouvé chez les enfants 14 % de dents cariées, ce qui est une heureuse constatation, si on compare ce chiffre avec celui qu'on a trouvé en plaine. Mais les dents des adultes et des vieillards étaient meilleures encore. Plusieurs personnes âgées de 80 à 90 ans avaient encore leurs 32 dents en bon état, capables de mâcher le pain de seigle dur comme la pierre et fermenté sous l'action du levain.

Les dents préhistoriques qu'on a trouvées au val de Conches sont intactes. 24 crânes trouvés à Binn dans des sépultures datant de la période de La Tène avaient des dents intactes sans exception, de même que les crânes extraits de tombeaux préhistoriques à Ernen. On a déterré dans le village de Biel des squelettes d'époques diverses. Les crânes du XVIe siècle n'avaient que des dents saines; ceux du XVIIe siècle également; depuis 1850 en revanche les crânes montraient çà et là des dents cariées.

Le régime alimentaire des générations anciennes du val de Conches était à peu près le suivant :

Le matin: soupe à la farine, aux pommes de terre ou à l'orge, lait, beurre. A midi: soupe aux pois ou aux fèves, petit-lait, pain, de la viande trois fois par semaine, des légumes, savoir choux, navets, choux-raves, carottes, de la salade, divers légumes pour la soupe, oignons, carottes rouges. Au souper: lait, petit-lait, pommes de terre, fromage, pain. En fait de fruits, on importait des pommes et des noix.

Un kilo de sucre, ou quelques livres, suffisaient autrefois aux besoins annuels de toute une famille; on l'achetait ainsi que le café dans les rares magasins de la vallée, par onces, c'est-à-dire par 30 gr.; le chocolat était pour ainsi dire inconnu. Le pain était exclusivement du pain de seigle complet, sans élimination de son. Comme on n'en cuisait que quelques fois par années, il séchait et devenait dur comme de la pierre.

De nos jours, le café très sucré a remplacé comme boisson principale le petit-lait riche en calcium et en acide phosphorique. On mange surtout du pain blanc

fait avec de la farine importée; les pâtes ont fait leur apparition. On consomme le chocolat en grandes quantités.

Il ressort de la conversation des vieillards qu'ils se rendent bien compte que l'alimentation moderne a gravement nui à la santé des habitants du val de Conches, et que les hommes y sont moins robustes qu'autrefois. On citait l'exemple d'hommes et même de femmes capables de porter pendant quatre heures de marche des fardeaux de 90 kg.; un homme de Binn en porta même un de 112 kg.

Cette constatation de la décadence de la dentition chez les jeunes Conchards contraste avec les relevés statistiques que Roos a tirés des observations faites pendant la deuxième guerre mondiale sur les écoliers suisses et particulièrement bâlois par la Clinique dentaire scolaire suisse. Pendant la deuxième guerre mondiale, alors que par suite du rationnement la consommation du sucre était très réduite et que le pain était redevenu noir, l'état des dents s'améliora d'année en année. Le dernier travail de A. Roos démontre de façon impressionnante que depuis le retour à l'alimentation d'avant-guerre, la carie dentaire a de nouveau empiré chez les jeunes Suisses dans une proportion effrayante.

Dans la formation des dents et leur résistance à la carie, outre toute une série de vitamines et d'autres éléments minéraux, le fluor, élément-trace, joue un rôle important; en excès, il peut déterminer d'ailleurs d'autres dommages pour les dents. Les légumes verts et l'eau de certaines sources en sont particulièrement riches. Mais sans une amélioration générale de l'alimentation, on ne peut guère attendre du fluor qu'un succès partiel.

On ne peut faire tourner à l'envers la roue du temps; nous ne pouvons pas revenir à l'alimentation de nos ancêtres. Mais, depuis quelques dizaines d'années, on a tenté des efforts pour conserver, par l'usage de mets crus et par la cuisson rapide des légumes à la vapeur, les éléments minéraux et les vitamines dans notre nourriture. L'industrie alimentaire aussi essaie des procédés de conservation aussi doux que possible, si bien que nous pouvons espérer en venir peu à peu, par le détour de la science, à une alimentation conforme à la nature.

L'Ecole valaisanne.

V • i • t • a • m • i • n • e • s

Ce soir, ils te sont étrangers et sont étrangers l'un à l'autre; l'atmosphère est grise: des grumeaux dans un liquide sale; tout est raté.

Et tu passes ta nuit avec ce poids sur le cœur, complètement dégoûté d'eux.

Le lendemain matin, tu les trouves frais et réussis comme une pâtisserie bien faite.

F. Deligny.

Manquer de quelques-unes des choses qu'on désire est un des éléments indispensables du bonheur.

Benda.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Cinquième année

4

Approche de l'œuvre d'art

Extraits de la conférence présentée au Congrès de la SSMD à Zoug en novembre 1963 par Hermann Plattner, maître au Gymnase municipal de Berne.

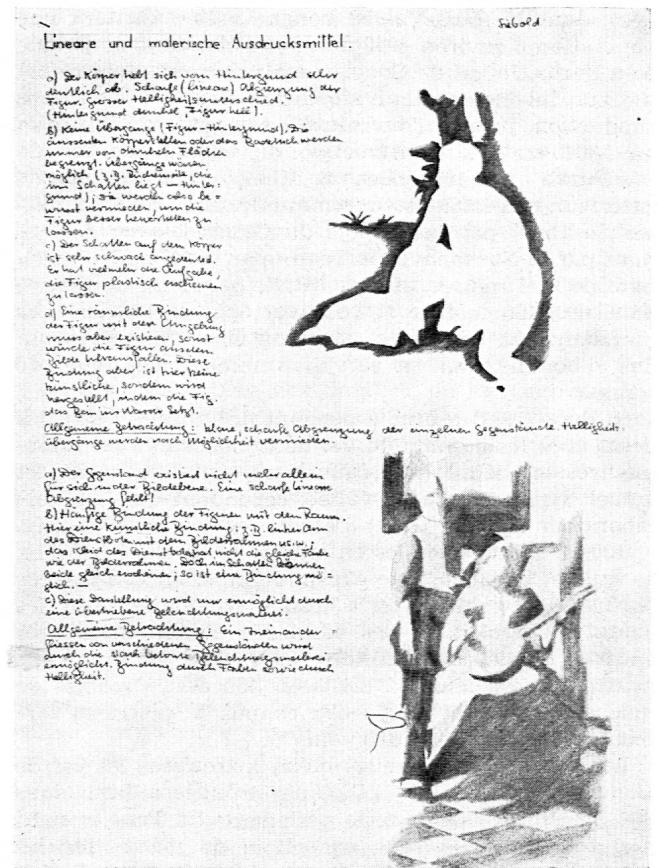
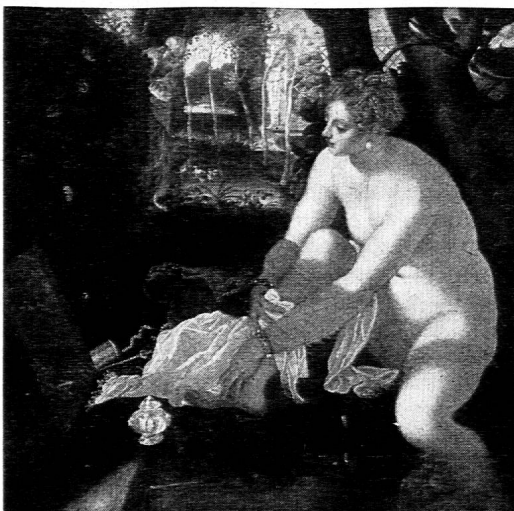
Du point de vue didactique, nous pouvons considérer trois démarches :

1. **L'entretien** — qui se réduit généralement à une causerie du maître face à des élèves plus ou moins réceptifs ;
2. **L'analyse** — travail personnel par lequel l'élève essaye d'inventorier le contenu d'une œuvre (anecdote et moyens d'expression) ;
3. **La comparaison** — analyse comparative de deux ou plusieurs œuvres, par l'élève lui-même.

L'entretien n'est pas d'un usage commode. La vision — comme je l'ai dit dans mon introduction — est un mode d'appréhension qu'il importe de développer chez nos élèves, mais la plupart ne savent encore regarder que par les yeux du maître. Or nous sommes d'avis qu'aucune œuvre d'art plastique ne peut être décrite par des mots seulement, et que l'essentiel en sera probablement toujours inexprimable. Mais, si l'on ne peut guère entreprendre l'analyse verbale ou écrite d'une œuvre d'art, les croquis permettent d'en approcher le contenu de plus près. Alors, l'élève peut nous témoigner qu'il a saisi les rapports existant entre deux formes, s'il peut les transcrire par le dessin ; nous prouver qu'il a compris l'architecture d'un tableau, s'il en trace les principales lignes de construction. Faire ressortir ce qui est important, laisser de côté ce qui est secondaire est un exercice de la pensée qui touche à toutes les autres disciplines intellectuelles.

La comparaison de deux ou plusieurs toiles équivalentes permet d'en déterminer les différences sur quelques points importants. Cela peut s'appliquer à tout ce qui forme l'œuvre : sujet, expression, composition, style. Cette recherche des analogies et des oppositions est la meilleure des écoles pour l'œil comme pour l'esprit.

Examinons quelques exemples.



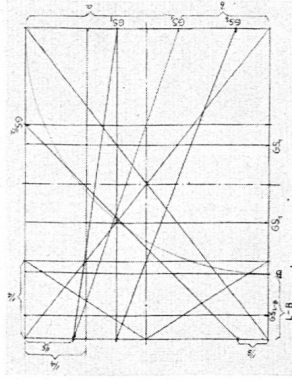
1 a — **LE TINTORET : Suzanne au Bain.** — Le personnage principal, de même que de nombreux autres détails, est mis en évidence par le découpage net de son contour, par la précision de la ligne.

1 b — **VERMEER DE DELFT : La Lettre.** — Nous avons ici un exemple d'interprétation où modelé et passage prédominent.

1 c — **Exercice.** — Les élèves cherchent dans les reproductions proposées les marques d'une prépondérance de la ligne ou du modelé, c'est-à-dire (selon les thèses de Wölfflin que nous avons développées au vu de divers exemples) ce qui distingue la peinture renaissance de la peinture baroque.

2 a — **KONRAD WITZ : Saint Christophe.** — Au cours d'une leçon traitant de la composition du tableau, j'analyse cette toile en fonction de ses lignes de construction et de leur soumission à la Section dorée : c'était un souci constant chez nombre d'anciens maîtres que de ne rien laisser au hasard, aucune ligne, aucun emplacement, aucune subdivision du tableau. Les proportions du panneau lui-même étaient fixées, et la **Section dorée** * était le moyen de subordonner le contenu du tableau à ses dimensions.

2 b — **Lignes de construction de Saint Christophe.** — Les directions (verticales, horizontales, obliques) suggérées par la limite séparant certains éléments du paysage, rochers et eaux p. ex., ou par les personnages, nous ramènent à certains points sur le bord du tableau. Ces points sont les repères qui ont présidé à la composition du tableau, à la construction du réseau de lignes directrices.



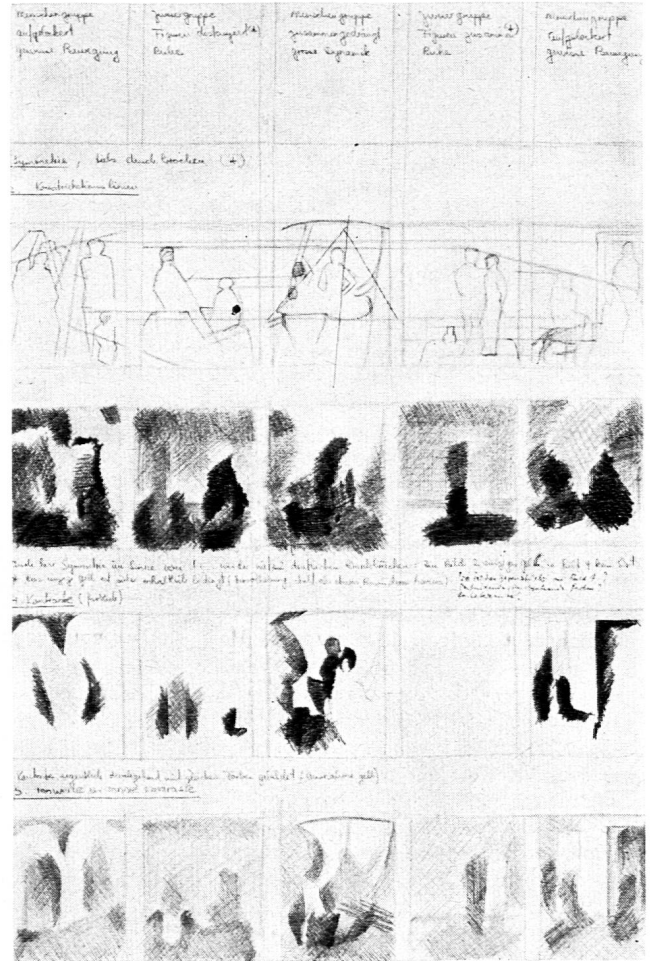
dans son contour inférieur, plus proche de l'arabesque dans son profil supérieur. L'effet de ces éléments essentiels de la composition est accentué par le jeu des couleurs. Bien qu'amortie, la présence des trois couleurs fondamentales a quelque chose de saisissant. Le fond doré (qui tient lieu de jaune) est comme une promesse de paradis ; cet or se retrouve dans le bleu profond du vêtement de Marie et dans le rouge inimitable du manteau de Marie-Magdeleine. L'analyse des lignes de construction nous révèle une composition pyramidale stricte et statique. Les mains jointes de Marie marquent exactement l'axe vertical du tableau tandis que le visage du Christ se trouve coincider avec la Section dorée de la longueur. Voilà approximativement les conclusions qu'un élève pouvait tirer d'une contemplation un peu attentive de la **Pietà**.

Axes et diagonales du rectangle, d'abord. D'autres sont déterminés par le Nombre d'Or. Nous trouvons enfin aussi la largeur reportée sur la hauteur, ou des proportions telles que le cinquième ou le quart de la hauteur et de la largeur.



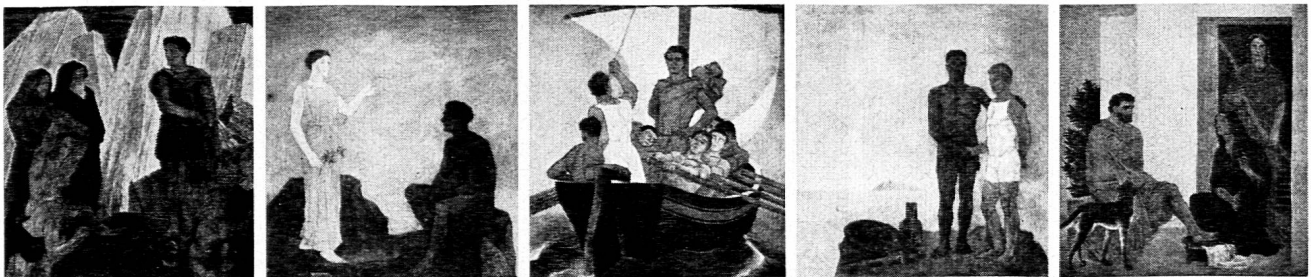
3 — **Pietà d'Avignon.** — Les élèves reçoivent pour tâche d'analyser la composition de cette peinture et les moyens d'expression mis en œuvre pour atteindre à un effet si monumental. Faute de travaux d'élève propres au clichage, nous ne pouvons ici qu'indiquer le sens de leurs recherches.

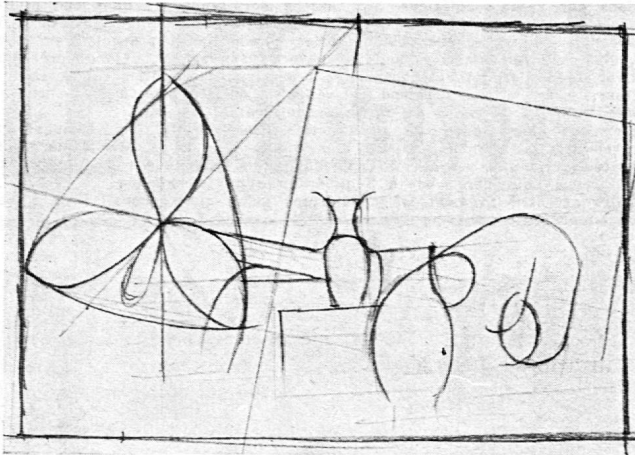
L'œuvre que nous avons sous les yeux est l'une des créations picturales les plus significatives du Moyen Âge. Pour autant qu'il ait déjà quelque peu développé sa sensibilité, l'élève sera bientôt touché par le rayonnement qui s'en dégage. Il cherche alors d'où provient ce rayonnement. Le premier effet de cette peinture naît de son sujet : une impression de douleur et de deuil marque aussitôt l'âme du spectateur. L'expression et l'attitude des personnages conduisent notre regard de Jean, le Bien-Aimé, et l'élèvent jusqu'au visage éploré et poignant de Marie. Le personnage agenouillé tout à gauche, au premier plan, qui se détache en avant du groupe historique, est un élément statique dans cette composition, et seule la position de sa main est une invite à « entrer » dans le tableau. Si la tête inclinée de Jean frappe d'abord notre attention, le geste parallèle des mains aux lignes si expressives traduit un profond sentiment d'amour et de vénération par sa manière délicate de retirer la couronne d'épines. Les mêmes rares qualités expressives se retrouvent chez Marie-Magdeleine : découpe du vêtement foncé, courbe du bras amenant à la main qui tient le vase de parfum. L'expression la plus forte de douleur et de deuil est suggérée par l'axe oblique du visage de Marie qui prolonge le mouvement des jambes raidies du Sauveur, par la cassure de ce corps rompu, tout brisé d'angles



4 a — **VIKTOR SURBEK : Odyssee.** — Cette suite de cinq peintures murales qui décore le hall du Gymnase est composée d'une manière presque scolaire. Elle convient donc fort bien à une analyse des élèves.

4 b — **Exercices : Montrer par une série de croquis comment le peintre a fait de ces cinq tableaux un tout.** Ils sont soumis à une certaine symétrie des moyens d'expression ainsi que du contenu. C'est ce que nous montre un élève dans cette planche où il a groupé cinq analyses : le sujet et sa mise en œuvre, composition et lignes de construction, couleur, contrastes, valeurs. Les croquis de ces quatre dernières analyses démontrent clairement l'interdépendance des panneaux.

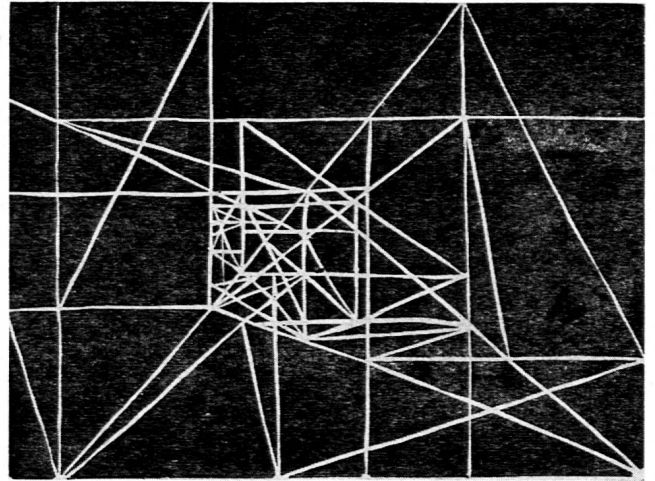
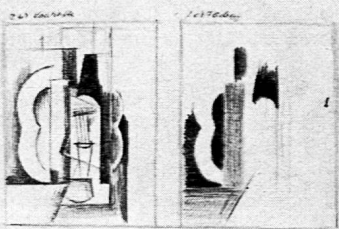
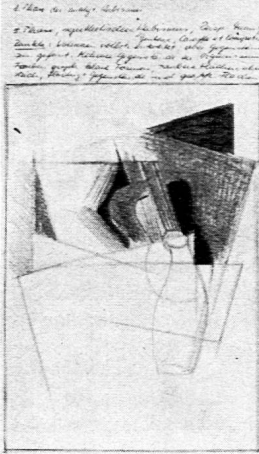
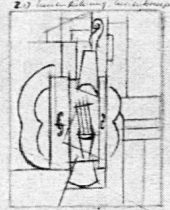




1. Phase, analyse d'objets, Georges Braque
"Musée des Beaux-Arts"

2. Phase, analyse d'objets, Georges Braque
"Musée des Beaux-Arts"

3. Phase, analyse d'objets, Georges Braque
"Musée des Beaux-Arts"



5 — Exercice de composition. — La recherche des rapports de formes et des rythmes inhérents à une nature morte (ou un paysage) sont — dans les leçons de dessin — une utile préparation à l'analyse de la composition du tableau.

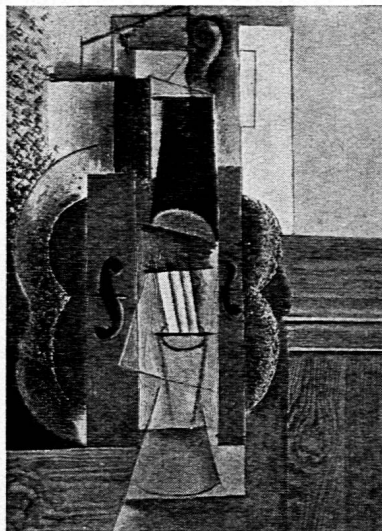
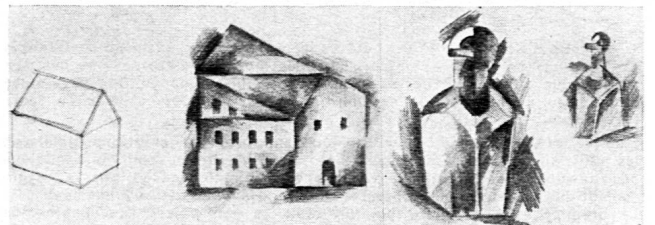
6 — Linogravure. — Exercice de division d'une surface (Exercice préparatoire de composition).

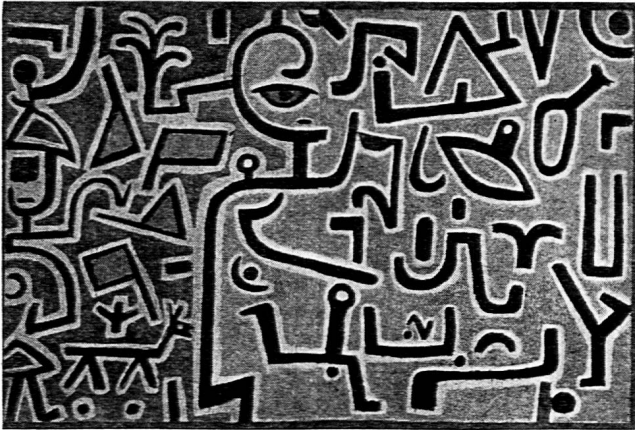
7 — Evolution du cubisme. — Au Musée des Beaux-Arts, étude et discussion devant les toiles de la collection Ruf.

7 a — GEORGES BRAQUE : L'Estaque (1908). — Première phase du cubisme analytique ; théorie de Cézanne sur les formes géométriques élémentaires des corps. Accent porté sur l'aspect cubique (suppression des fenêtres ou des avant-toits), non-différenciation des matières (tuiles, maçonnerie), localisation imprécise. Annonce de la dislocation des volumes.

7 b — PABLO PICASSO : Le Violon (1913). — Seconde phase du cubisme analytique : remplacement du volume par son développement. Rabattement de toutes les faces sur le plan du tableau. Combinaison des vues et des coupes. Première séparation des moyens d'expression ; la tache colorée devient indépendante de la ligne. Apparition de matières jusqu'alors étrangères au tableau : papier, sable, par exemple.

7 c — JUAN GRIS : Portrait de Madame Gris (1916). — Début du cubisme synthétique : retour à la couleur. Grandes surfaces colorées peintes en à-plat. L'objet réapparaît comme un tout reconnaissable. Les différents objets (d'une nature morte, p. ex.) sont bloqués en un tout organique.





7 d — Exercice : Montrer au moyen de croquis explicatifs les traits essentiels des trois phases du cubisme. — Ces éléments sont recherchés dans diverses toiles de la collection Rupf. Le cliché nous montre : alternance des contrastes et des passages chez Braque (L'Estaque) ; indépendance des moyens d'expression chez Picasso (Le Violon) ; allusion à l'interdépendance des lignes chez Gris (Nature morte).

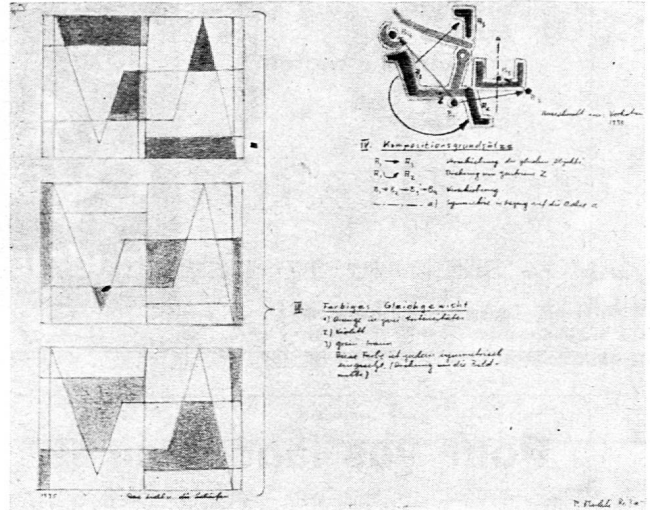
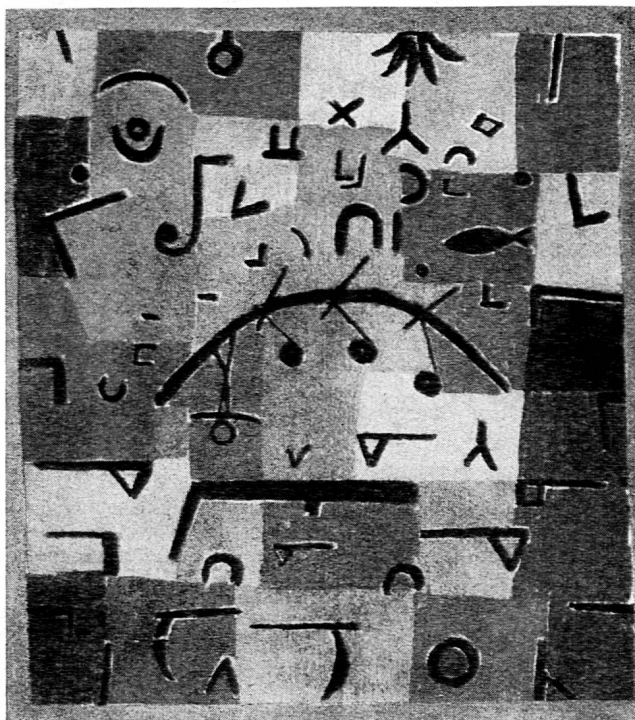
8 — Exercice d'après nature. — Principes de la dislocation du volume et de la recombinaison de ses différentes vues.

9 a — PAUL KLEE : Intention. — La Fondation Klee possède un nombre important d'œuvres au Musée de Berne. Nous avons entrepris d'y rechercher le plus grand nombre de variantes possibles quant à la disposition des éléments graphiques et picturaux. Dans cette toile on peut reconnaître trois modes de répétition, à première vue peu apparents : la répétition simple (alignement), le renversement (réflexion), la rotation.

9 b — PAUL KLEE : Légende nilotique. — Nous avons ici d'une part un exemple assez scolaire d'équilibrage de taches colorées (échiquier bleu du fond). D'autres part un semis de signes bruns répartis selon le principe de l'alignement, du renversement et de la rotation.

9 c — Exercices. — A droite : croquis tiré de Intention. Démonstration de l'alignement et de la rotation. A gauche : réduction d'un tableau (non reproduit) à chacune de ses trois couleurs principales pour mettre en évidence l'équilibre de leur répartition.

10 — Exercice préalable en leçon de dessin : Equilibre des couleurs. Transposer de mémoire un paysage en un jeu de lignes qui permettent une composition colorée plane. Cet exercice est fait dans l'esprit de la deuxième phase du cubisme analytique : la couleur reste indépendante du trait.



Ces exemples m'ont permis de montrer quelques-unes des voies par lesquelles l'on peut approcher des œuvres peintes. Cette approche me paraît impensable sans l'appui d'un enseignement approprié du dessin. Mais, inversement, l'enseignement du dessin me paraît impensable s'il n'est fondé sur l'analyse et la contemplation des œuvres d'art.

Les principes examinés ici à propos de peinture — analyse et comparaison — sont également valables lorsqu'il s'agit de sculpture, d'architecture ou de l'étude des styles car, en fait, il s'agit d'apprendre à voir.

On le constate, la contemplation d'une œuvre d'art est un dialogue avec elle, mais en tout cas pas une contemplation béate et passive. Chacun de nos exemples n'aborde que quelques aspects de l'œuvre et peut-être bien qu'ils en laissent échapper l'essentiel et le plus intime, mais ce que l'on doit éprouver devant elle — ou, comme dit Klee : **ce qui doit atteindre les plus vastes dimensions dans notre quête consciente** — ne peut être réduit à des mots, ne peut être expliqué. Restons sur un sol ferme, tenons-nous en à ce qui est accessible : c'est par ces passerelles des lois plastiques que l'élève sensible pourra atteindre le reste, l'accent intime de l'œuvre.

H. P.

* Section dorée, Nombre d'or, Proportion dorée (« Proportio divina » de Léonard de Vinci) : rapport de proportions qui a présidé à l'architecture classique, qui est présent — consciemment ou non — dans la plupart des œuvres d'art et que l'on retrouve dans la nature elle-même. Pour certains auteurs, elle serait l'une des clés structurelles de l'univers visible. C'est sur sa base également qu'ont été établis les formats normalisés des papiers.

Le Nombre d'or est symbolisé par la lettre grecque φ (phi) dont la valeur, comme celle de π est incommensurable : $\varphi = \frac{1 + \sqrt{5}}{2} = 1,618...$

On peut obtenir ce chiffre à partir du rectangle parfait dont le petit côté (a) et le grand côté (b) sont entre eux comme le grand côté (b)

et la somme de ses côtés (a+b), soit $\frac{a}{b} = \frac{b}{a+b}$, équation du second degré facilement soluble en admettant a = 1.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle
Vaudoise
Accidents



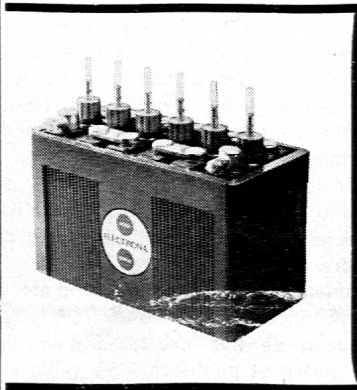
Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Pour vos laboratoires

une batterie de confiance



ELECTRONA DURAL

à plaques tubulaires
doubles

la batterie
moderne de
construction
plus robuste,
de long service
et de meilleur
rendement, mais
de volume et de
poids minimes
4 années de
garantie

ELECTRONA

Fabrique d'accumulateurs
ELECTRONA S. A.
BOUDRY NE ☎ (038) 642 46

Demandez notre
documentation !

LAVANCHY SA

Transports
et voyages internationaux

LAUSANNE VEVEY MORGES

Alder & Eisenhut AG

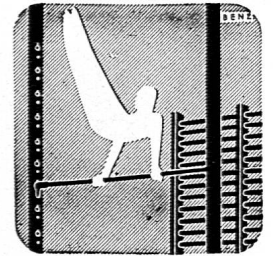
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KÖSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle
école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



Nationale Suisse
B e r n e



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Pour vos courses d'école, la région de

Bretaye-sur-Villars

1800-2200 m.
vous offre :

Un panorama magnifique sur les Alpes fran-
çaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du
Rhône. De belles excursions et promenades au
Chamossaire, Petit Chamossaire et Lac des
Chavonnes. Un jardin alpin et parc à bouquetins.
Télésièges des Chavonnes et du Chamossaire.

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye.

J. A.

Montreux 1